



Développement et Promotion des Métiers sur Cordes

Zac St Martin – ZAC ST MARTIN – 240 Rue François Gernelle -84120 PERTUIS
Tél : 04 90 79 74 84 - Fax : 04 90 79 50 69 contact@dpmc.eu
www.dpmc.eu

CQP CORDISTE

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

EXPERT NIVEAU 3

Épreuve de délivrance des CQP Cordiste Niveau 3

DESCRIPTION DES MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPETENCES

REFERENTIEL ELABORE LORS D'UNE SESSION DE FORMATION EXPERIMENTALE

**Deux journées de préparation les 22 et 23 Décembre 2009 - FRBTP Rhône-Alpes
Formation et certification du 11 au 15 janvier 2010 - Ecole de la deuxième Chance
MARSEILLE et falaise de VITROLLES**

Participants :

Eugène NIOI – Entreprise APLOMB
nioieugene@hotmail.fr

Denis DE ROUBAIX- Entreprise CAN / 06 88 23 87 50
denis.deroubaix@hotmail.fr

Philippe ROUX- Entreprise HYDROKARST / 06 74 78 70 25
p.roux@hydrokarst.fr

Yann DECHAUX- Entreprise ACROTIR-TAE / 06 72 13 88 29
agence67@acrotir.com

Xavier COOPER - Entreprise PROFIL / 06 16 65 56 95
xavier.cooper@wanadoo.fr

Uniquement sur les deux journées de préparation,
Sylvain BORIE - EPI SUR / 06 07 95 50 36 sylvain.borie@episur.com

Animateurs :



. Marc GRATALON – DPMC / 0671 200 328 / mgratalon@dpmc.eu



. Jean-Marc DUPUY - AREF BTP Rhône-Alpes jmdupuy@gfcbtp.fr

Formation de sensibilisation au tutorat :



. Nathalie Malet-Torres / 0679 757 773 / nathalie.malet-torres@wanadoo.fr

CQP CORDISTE EXPERT NIVEAU 3

Le CQP3 correspond au niveau de compétences d'un cordiste qui possède une expérience majeure du métier en plus de la maîtrise des techniques de corde.

Il doit être capable de gérer sur les chantiers les accès complexes sur cordes tout en respectant les règles de l'art, les phases de travaux à réaliser, la gestion des délais, des moyens humains et matériels de l'intervention, mais aussi de justifier ses choix auprès de sa hiérarchie et de les expliquer aux équipes en place.

Par ailleurs, il n'a pas pour mission de rédiger le plan de prévention, mais il peut intervenir pour conseiller le rédacteur du PPSPS (ou des procédures particulières) sur les problématiques d'accès et de sécurité.

Le Cordiste CQP3 n'est ni un « super cordiste », ni obligatoirement un responsable sur le chantier, c'est un expert de la corde qui a une grande expérience de terrain dans son domaine de spécialité, T.P., Bâtiments, Industrie...

Il est titulaire du CQP2 et maîtrise parfaitement les techniques de cordes exigées pour ce niveau de qualification.

Le facteur prépondérant pour être candidat au CQP3 est la « richesse de l'expérience vécue ». Elle ne se mesure pas uniquement par le temps passé dans le métier (de 2ans après le CQP2, ou 3 ans globalement dans le métier), mais par la qualité de l'expérience qui peut être quantifiée au regard de 2 critères :

1. Haute technicité du chantier :

- 2 chantiers par an pour le TP, 10 chantiers par an pour l'industrie et le Bâtiment ;
- Pour l'industrie (nettoyage, maintenance, soudure, etc.):
 - Accès par le haut en milieu confiné (Sphère, Silos) pour des tâches :
 - ◆ Levage, soudage, etc.
 - ◆ gestion de l'outillage suivant la technicité des réalisations
 - ◆ Intervention de secours
- Pour les Travaux Publics (forage, béton projeté, construction d'ouvrage câblé, etc.) :
 - Zone surplombante accessible en artificiel (y compris avec des infrastructures au sol) dans laquelle il s'agit :
 - ◆ D'organiser un secours ;
 - ◆ D'organiser des opérations de levage complexes y compris hélicoptage ;
 - ◆ D'organiser les phases sensibles et complexes du chantier ;
- Pour le Bâtiment (maçonnerie, peinture, électricité, etc.) :
 - Dégagement par le haut sur toiture haute avec des problèmes d'ancrage dans un environnement contraignant
 - Intervention sur des bâtiments de plus de 10 étages

2. Taille des équipes intervenantes

- Superviser plusieurs postes de travail simultanément ;
- Superviser 5 à 10 personnes sur les chantiers ;

ÉVALUATION

Dossier de recevabilité :

Le candidat présente dans un mémoire son expérience professionnelle significative au regard des exigences de la certification.

Les représentants du DPMC mesurent la qualité du dossier et de l'expérience du candidat avant d'accepter son inscription à l'examen.

Déroulement des épreuves de la certification :

Le candidat est évalué sur les ateliers suivants :

- 1. Atelier n° 1 : entretien avec le jury :**
 - a. exposé de l'expérience professionnelle du candidat ;
 - b. étude de cas et soutenance du projet devant le jury ;
- 2. Atelier n° 2 : chantier d'application ;**
- 3. Atelier n° 3 : QCM (questionnaire à choix multiples) ;**

Durée des épreuves :

La certification se déroule sur 1 ou 2 journées de 7 heures.

1. Atelier n° 1 : entretien avec le jury :

- a. exposé de l'expérience professionnelle du candidat ;

Le candidat est évalué sur son expérience lors d'un entretien approfondi avec les membres du jury. Il présente son mémoire au jury qui l'interroge sur les chantiers réalisés.

- b. étude de cas et soutenance du projet devant le jury ;

Scénario : à la demande de l'encadrement de l'entreprise, le candidat analyse un dossier de chantier dans son domaine de spécialités (Bâtiment, Travaux Publics, ou Industrie).

Il doit :

- ✓ Identifier les documents importants ;
- ✓ Analyser globalement le chantier et spécifiquement les postes de travail ;
- ✓ Trouver des solutions d'accès ;
- ✓ Analyser des risques et justifier les solutions de prévention ;
- ✓ Évaluer les contraintes et trouver des solutions de manutention ;
- ✓ Prévoir les équipements des installations ;
- ✓ Définir les accès aux postes de travail en fonction du phasage des tâches et de la sécurité ;
- ✓ Évaluer les ressources (compétences et matériel disponible) ;
- ✓ Imaginer et rédiger les modes opératoires et/ou une procédure ;

Il fournit à l'entreprise et aux équipes en place des recommandations argumentées sur les techniques optimisées à mettre en œuvre (rapport Sécurité, Qualité, Délais et temps).

Soutenance de son projet devant le jury.

- ✓ Juger rapidement une situation critique ;
- ✓ Adapter la méthode ;

2. Atelier n° 2 : chantier d'application ;

En vraie grandeur il réalise un chantier d'après une étude de cas.

In situ, il transmet sur le chantier à un ou plusieurs Cordistes, titulaire du CQP1 ou CQP2, la manière de combiner les techniques de déplacement adaptées à une situation professionnelle spécifique.

Application sur le chantier des méthodes et des solutions techniques recommandées en amont :

- ✓ Évaluer rapidement les compétences d'un cordiste
- ✓ Savoir communiquer - Faire preuve de pédagogie
- ✓ Appliquer les modes opératoires et/ou procédures
- ✓ Maîtriser les équipements et mettre en place un dispositif global
- ✓ Gérer les installations, les accès aux postes de travail
- ✓ Juger rapidement une situation critique
- ✓ Faire respecter les consignes
- ✓ Adapter la méthode
- ✓ Gérer les opérations de levage des charges
- ✓ Gérer les aléas pour garantir le bon achèvement du chantier
- ✓ Anticiper les problèmes de sécurité dans l'avancement des travaux
- ✓ Gérer les opérations de secours

Lors des épreuves pratiques :

- ✓ Il doit faire respecter l'ensemble des exigences générales de sécurité et de comportement des CQP Cordiste ;
- ✓ La gestion des équipements, des opérations de levage et de secours respecte les règles de l'art de la profession ;
- ✓ Il doit justifier ses choix dans un langage professionnel.

3. Atelier n° 3 : QCM (questionnaire à choix multiples) ;

Il porte sur les connaissances cordes et sur les connaissances spécifiques au domaine de spécialité du candidat.



Délibération du jury :

À l'issue des épreuves, le jury se réunit pour délibérer.

Notre système de délibération avec un jury paritaire permet de mesurer le degré des fautes répertoriées.

Outre la maîtrise des techniques, la rapidité et le nombre de fautes, nous évaluons l'aisance, la résistance physique, les facultés d'adaptation et de gestion des aléas, la pertinence des solutions techniques retenues, et la communication avec tous les acteurs du chantier.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EXIGÉE

BÂTIMENT

LES TYPES DE TRAVAUX :

Expérience obligatoire :

Travaux sur bâtiment de grande hauteur + de 10 étages ;
Gestion de l'implantation de chantier (autorisation de voirie, de circulation, etc.) ;
Pose, contrôle et maintenance des systèmes d'assurage (ligne de vie fixe, ancrage et support d'assurage rigide) ;
Maçonnerie (purgé et restructuration, rénovation façades, coffrage de maçonnerie) ;
Démontage de produit amianté (non friable) ;
Couvertures, zinguerie, étanchéité ;
Ravalement Peinture ;

Expérience souhaitable :

Pose de protections collectives (garde-corps, filets) ;
Montage charpente bois et/ou métalliques ;
Pose d'éléments sur faîte de toit (paratonnerre, antennes) ;
Nettoyage ;
Événementiel (pose de bâche) ;

HABILITATION OBLIGATOIRE :

Secouriste Sauveteur du Travail ;

HABILITATIONS OU CONNAISSANCES DES RISQUES LIES AUX HABILITATIONS SUIVANTES :

CACES R372 : catégorie 9 (engin de manutention) / catégorie 10 (maintenance hors production - tous engins) / catégorie 1 (Tracteurs & Mini Engins) ;
Permis E ;
Qualification de Soudeur ;
Electricité (H0B0 minimum) ;
Amiante liée ;
Risque Plomb ;
Elingage (pontier élingueur) ;
Incendie (utilisation des extincteurs) ;
Monteur échafaudage fixe et roulant et/ou Vérification/ Réception d'échafaudage fixe et roulant ;

CONDUITE DE VÉHICULES ET D'ENGINS :

CACES nacelle PEMP 1B/3B ;
VL ;

INDUSTRIE

LES TYPES DE TRAVAUX :

Expérience obligatoire :

Travaux en capacités et/ou milieu confiné (silo, etc.) ;
Travaux de grandes hauteurs + 100 m ;
Travaux en sous-face, déplacement en « Artif » ;
Inspection et contrôle d'installation (contrôle non destructif) ;
Travaux de maintenance ;
Levages spéciaux ;
Montage/Démontage de structures métalliques ;
Calorifugeage ;
Soudure et Oxycoupage ;
Pose, contrôle et maintenance des systèmes d'assurage (ligne de vie fixe, ancrage et support d'assurage rigide) ;

Expérience souhaitable :

Nettoyages divers / Nettoyage Haute Pression ;
Peinture ;
Pose d'éléments paratonnerre, antennes ;
Travaux sur pylône de grande hauteur ;
Accompagnement de personnel ;

HABILITATION OBLIGATOIRE :

Secouriste Sauveteur du Travail ;

HABILITATIONS OU CONNAISSANCES DES RISQUES LIES AUX HABILITATIONS SUIVANTES :

Qualification de Soudeur ;
PCR (Personne Compétente en Radioprotection) ;
Montage GTIS (certification jointage Chimie) ;
Sites industriels : GIES 1/GIES 2 ou Risques chimiques SEI N1/N2 ;
ARI (Appareil Respiratoire Isolant) autonome et/ou assisté ;
ATEX ;
Monteur échafaudage fixe et roulant et/ou Vérification/ Réception d'échafaudage fixe et roulant ;
Elingage (pontier élingueur) ;
Contrôle non destructif COFREND 1 - COFREND 2 ;
Électricité (H0B0 minimum) ;
Amiante liée ;
Risque Plomb ;
Risques incendie, lutte contre l'incendie - Gestion des permis de feu ;

CONDUITE DE VÉHICULES ET D'ENGINS :

CACES nacelle PEMP 1B/3B ;
CACES Engin de manutention R372 catégorie 9 ; VL ;

TRAVAUX PUBLICS, GENIE CIVIL

LES TYPES DE TRAVAUX :

Expérience obligatoire :

Chantier en surplomb et chantier de grande hauteur ;
Gestion des accès fixes et de la sécurité sur des chantiers techniques d'ampleurs ;
Purge ;
Minage ;
Forage manuel et sur machine (foreuse pneumatique et hydraulique) ;
Réalisation d'ancrage et d'injection ;
Pose de filets, grillages, etc. ;
Béton projeté ;
Construction d'ouvrages câblés ;
Levages spéciaux et Hélicoptage ;

Expérience souhaitable :

Pose de conduites forcées ;
Nettoyage de conduites, de grilles de buses, etc. ;
Maintenance d'installations électro mécaniques ;
Coffrages, maçonnerie sur ouvrages d'art ;
Peinture ;
Élagage ;

HABILITATION OBLIGATOIRE :

Secouriste Sauveteur du Travail

HABILITATIONS OU CONNAISSANCES DES RISQUES LIES AUX HABILITATIONS SUIVANTES :

Qualification de Soudeur ;
Monteur échafaudage fixe et roulant et/ou Vérification/ Réception d'échafaudage fixe et roulant ;
CPT minage ;
Électricité (H0B0 minimum) ;
Utilisation des radios ;
Guidage hélicoptage et élingage (pontier élingueur) ;
Risques incendie, lutte contre l'incendie - Gestion des permis de feu ;
Maintenances des machines (formation maintenance hydraulique) ;

CONDUITE DE VÉHICULES ET D'ENGINS :

CACES nacelle PEMP 1B/3B ;
CACES R372 : catégorie 9 (engin de manutention) / catégorie 10 (maintenance hors production - tous engins) / catégorie 1 (Tracteurs & Mini Engins) ;
VL et Permis E ;

LES CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE

Le CQP3 maîtrise parfaitement les savoir-faire techniques du CQP2

1. Installer le poste de travail

Savoir utiliser les équipements de protection collective et individuelle ;

Réaliser des ancrages, des amarrages, des couplages d'ancrages, etc. ;

Installer les postes de travail ;

2. Se déplacer

Sur ligne de vie permanente et provisoire, sur cordes semi-statiques verticales et obliques ;

À l'aide des techniques d'escalade avec une corde dynamique ;

3. Déplacer une charge

Réaliser les opérations de levage et de manutention courantes et complexes ;

Savoir gérer les opérations de levage

4. Secourir

Savoir réaliser un secours, évacuation vers le haut et vers le bas ;

Savoir déclencher des secours, éviter le sur accident et mettre la victime en sécurité ;

Savoir identifier les difficultés qui seront rencontrées lors d'un secours ;

Savoir installer des dispositifs d'évacuation/secours ;

Savoir anticiper et équiper les accès et les postes de travail pour faciliter l'intervention sur un éventuel secours ;

Savoir gérer les opérations d'évacuation/secours ;

Le CQP3 doit également maîtriser:

5. Responsabilités techniques du chantier

Installer le chantier : base vie, équipement...

Repli de chantier : Organiser le retour des moyens matériels, nettoyer le chantier

Trier, évacuer les déchets

Vérifier et gérer les EPI

Contrôler la sécurité des équipes et des tiers

Rédiger les documents obligatoires

Rédiger des modes opératoires

Suivre l'avancement du chantier

Effectuer les relevés de façon régulière

Remplir un bordereau, un rapport journalier

Réaliser un croquis, un plan

Planifier les interventions en fonction de l'avancement et de la sécurité

Gérer les approvisionnements

6. Analyser et prévenir les risques

Savoir analyser les risques spécifiques aux interventions sur cordes ;

Savoir établir et rédiger des modes opératoires ;

Superviser la rédaction du plan de prévention sur les aspects cordes ;

Évaluer les risques de l'activité pour l'environnement ;

Intégrer les mesures de prévention générales d'un chantier

7 - Connaître la réglementation

Maîtriser la réglementation et savoir rédiger les documents obligatoires

Le décret du 8 janvier 1965, le décret du 01/09/2004

Les principes de prévention (articles L230-2 et 3)

Le plan de prévention (décret 92-158 du 20 février 1992)

Le droit de retrait (articles L231-8 à 12)

La coordination de sécurité (articles L235-1 à 19)

Le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (articles R238-31 à 36)

Les normes qui traitent des équipements utilisés

Les autorisations de conduite

8 - Pouvoir transmettre

Connaître les exigences des certifications Cordiste

Donner les instructions et les consignes ;

Savoir veiller à la sécurité d'un niveau 1 ;

Encadrer en laissant l'autonomie nécessaire à l'acquisition de l'expérience

Apprécier la progression de l'apprentissage ;

Décliner en objectifs mesurables les interventions en fonction des compétences des Cordistes ;

9 – Animer l'équipe et gérer les ressources humaines sur un chantier

Organiser le travail et répartir les tâches en fonction des qualifications et des aptitudes de chacun

Accueillir du personnel sur le chantier (registres, affichage...)

Vérifier les qualifications

Pouvoir être tuteur

Vérifier les qualifications et les compétences

Animer la sécurité

Rendre compte à la hiérarchie

Répartir les tâches

Veiller au climat de travail

Assurer la transmission des savoir-faire

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

CQP CORDISTE EXPERT NIVEAU 3

Ressources A mobiliser	Activité Clé	Situations Professionnelles ○ Autonomie partielle ● Autonomie totale ● Formateur potentiel Critères	Valeur	Résultats attendus
Ressources Personnelles . Capacité à analyser l'organisation d'un poste de travail . Capacité à évaluer les risques potentiels d'un chantier et à optimiser les solutions de déplacement adéquates en fonction de l'avancement du chantier et des méthodes retenues . Maîtriser le raisonnement : Hypothèse/déduction au regard du couple risques analysés / Méthodes et moyens envisageables . Expert dans un ou plusieurs « métiers »* de l'entreprise (Bâtiment, TP, Industrie)		. En analysant le chantier spécifique (Documents techniques du chantier, visites in situ, contacts d'experts...) en matière de risques potentiels . En projetant les phases critiques et les points durs à traiter en fonction de l'avancement . En optimisant la combinaison de l'ensemble des techniques sur cordes existantes	○ ● ● ○ ● ● ○ ● ●	Fournir à l'entreprise et aux équipes en place des recommandations justifiées et argumentées sur les techniques optimisées (rapport Sécurité, Qualité, Délais et temps) à mettre en œuvre
Ressources de l'Entreprise . Dossier chantier . Planning général des interventions . Le PAQ . Le manuel sécurité de l'entreprise . Le document unique . Le registre de contrôle des EPI		. En comparant et en justifiant les méthodes et techniques proposées jusqu'à la validation éventuelle, par l'encadrement, des solutions à mettre en œuvre dans les documents de l'entreprise . En organisant préventivement les secours à mettre en œuvre en cas d'incident ou accident	○ ● ● ○ ● ●	

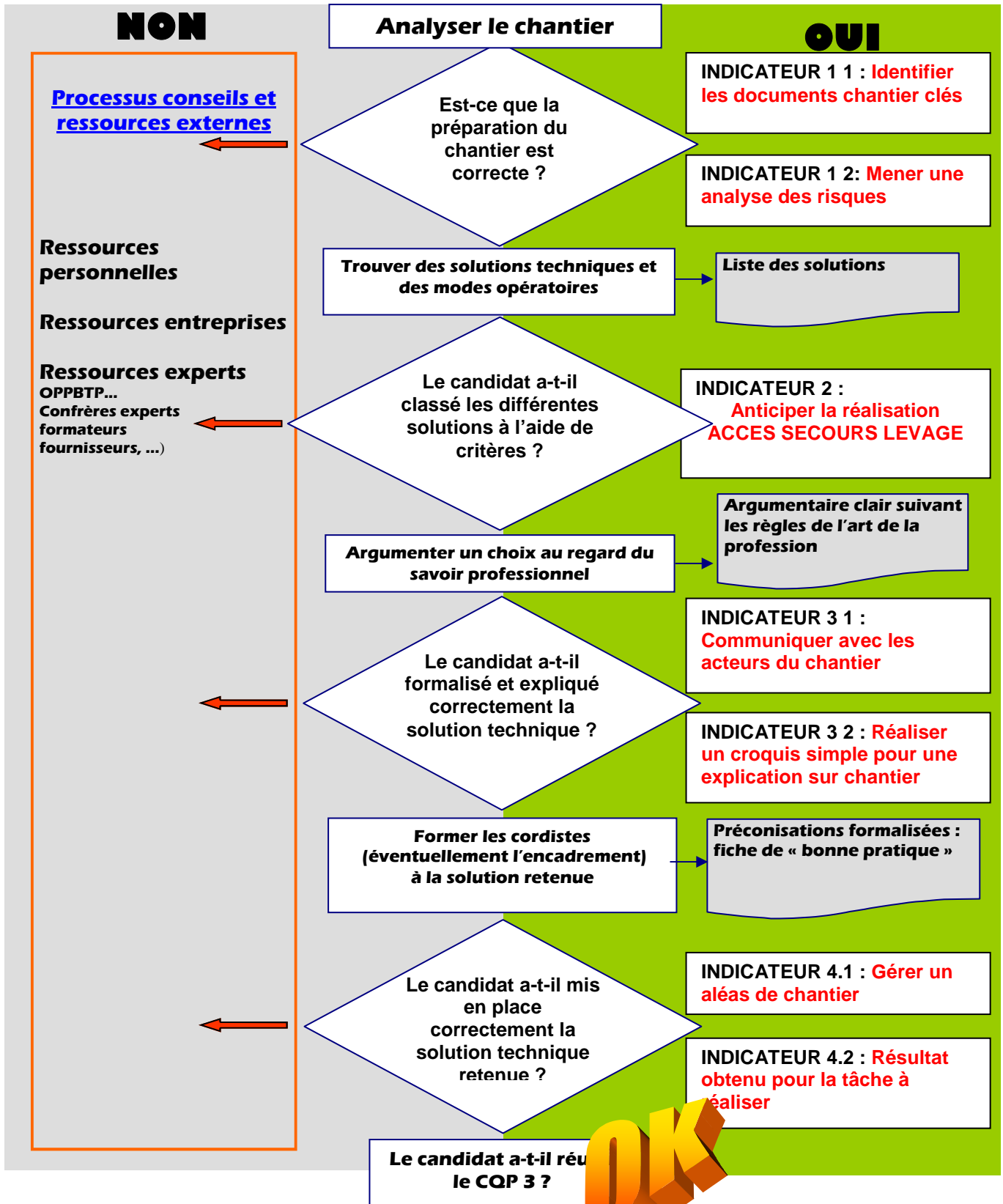
Ressources A mobiliser	Activité Clé	Situations Professionnelles	Valeur	Résultats attendus
		○ Autonomie partielle ● Autonomie totale ● Formateur potentiel		
<p>Ressources Personnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> . Maîtriser la langue française (expression aisée) afin de transmettre des consignes élaborées . Autorité technique reconnue par ses pairs . Ensemble des techniques du CQP 1 & 2 totalement maîtrisées au niveau « expert » : Aisance, fluidité, analyse et comparaison,... . Calcul sommaire dans le domaine de la mécanique (Levage, mouflage, résistance des ancrages et des matériels utilisés, diagramme des forces) . Tutorat : Animer, expliquer, transmettre un savoir-faire, Si possible, capacité de rédaction autonome avec des outils bureautiques (compte rendu, croquis, ;...) . Réseau d'experts et Base de données des techniques et règles de l'art 		<p>. En expliquant aux cordistes retenus pour ce chantier les combinaisons techniques retenues au préalable (y compris les nécessaires points d'arrêt)</p> <p>. En apportant des compléments occasionnels de formation sur des techniques et sur leurs combinaisons</p> <p>. En animant la résolution de problèmes identifiés au sein des équipes afin de trouver de nouvelles solutions adaptées au cas rencontré</p> <p>. En suivant les évolutions dans le temps et dans l'espace des méthodes utilisées pour la réalisation du chantier (Y compris repli) au regard des préconisations fournies en amont (notamment l'explication du plan de prévention)</p> <p>. En fournissant les retours nécessaires à l'encadrement (Chefs de chantier et Conduite de travaux) notamment sur les points particuliers à traiter</p>	<p>○ ● ●</p> <p>○ ● ●</p> <p>○ ● ●</p> <p>○ ● ●</p> <p>○ ● ●</p> <p>○ ● ●</p>	
<p>Ressources de l'Entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> . PPSPS . Procédures et règles de l'art validées par la profession . Procédures Q/S/E internes à l'entreprise 		<p>Transmettre sur chantier à un cordiste, titulaire du CQP 2, la manière de combiner les techniques de déplacement adaptées à une situation professionnelle spécifique</p>	<p>Application rendue possible sur le chantier des méthodes et des solutions techniques des recommandées en amont</p>	

COMPETENCES CLES

CRITERE DE NIVEAU 1	CRITERE DE NIVEAU 2	CRITERE DE NIVEAU 3
MAITRISER LES SAVOIR FAIRE	Expérience de terrain	Exiger une expérience de terrain minimale (B, TP, Industrie)
	Maîtriser les techniques	Trouver des solutions d'accès Trouver des solutions de manutention Maîtriser les équipements et secours particuliers Adapter la méthode Imaginer les modes opératoires Gérer les installations, les accès aux postes de travail Mettre en place un dispositif global
GERER UN CHANTIER	Analyser un chantier	Evaluer rapidement les compétences d'un cordiste Analyser des risques et les justifier Evaluer les contraintes Juger rapidement une situation critique Rédiger une procédure Analyser globalement le chantier et spécifiquement les postes de travail Evaluer les ressources (compétences et matériel disponibles)
	S'adapter aux évolutions du chantier et de son environnement	Gérer les aléas pour garantir le bon achèvement du chantier Anticiper les problèmes de sécurité dans l'avancement des travaux
COMMUNIQUER AVEC LES ACTEURS DU CHANTIER	Argumenter un choix au regard du savoir professionnel	Maîtriser le cadre réglementaire Posséder des notions de physique
	Transmettre aux cordistes, à la hiérarchie, à un externe	Savoir communiquer Faire preuve de pédagogie Faire intégrer des consignes Appliquer la procédure Imposer fermement ses décisions sur les précautions à prendre

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Champ : De la prise d'informations sur le chantier jusqu'à la fourniture des préconisations formalisées à l'attention de l'encadrement et des cordistes.



CRITERES ET INDICATEURS CLES

1 EST-CE QUE LA PREPARATION DU CHANTIER EST CORRECTE ?

Indicateur 1.1	Identifier les documents clés de chantier
+ + (Validé)	Le candidat a bien repéré parmi la liste type des documents de chantier, les documents sources d'informations pertinentes pour mener son analyse de risque et les a utilisé pour préparer le mode opératoire de son intervention
+ - (Validé mais à améliorer)	Informations partielles mais suffisantes pour préparer le mode opératoire de son intervention
- + (Insuffisant)	Pas d'informations suffisantes pour préparer le mode opératoire de son intervention
-- (Non validé)	Le candidat ne maîtrise pas les informations à rechercher pour préparer le mode opératoire de son intervention et se perd parmi les sources d'information

Voir liste des documents du chantier en annexe

Indicateur 1.2	Mener une analyse de risques
+ + (Validé)	Prise en compte globale et systématique de l'ensemble des éléments de contraintes, de travail à réaliser et de secours à mettre en place en cas d'incidents (voir liste ci-dessous)
+ - (Validé mais à améliorer)	Prise en compte partielle des éléments de contraintes, mais suffisante
- + (Insuffisant)	Prise en compte insuffisante des éléments de contraintes
-- (Non validé)	Pas d'analyse globale, pas d'anticipation,

Périmètre à gérer (sol, temps, co-activité, circulation ...)

Sécurisation des accès

Phasage des travaux et des tâches

Gestion des stocks disponibles

Eléments des CR de réunion etc.

Autorisation de travail des autorités

Note de calcul des points d'ancrage

Secours en cas d'incidents

NB : Dans l'industrie, mener une revue des documents du chantier

2 LE CANDIDAT A-T-IL CLASSE LES DIFFERENTES SOLUTIONS A L'AIDE DE CRITERES ?

Indicateur 2	Anticiper la réalisation : ACCES, SECOURS et LEVAGE
++ (Validé)	Sécurité + confort + lisibilité + rationalité (simplicité et efficacité) du matériel utilisé pour un site de travail donné
+- (Validé mais à améliorer)	Sécurité + confort + lisibilité des accès
-+ (Insuffisant)	Sécurité au niveau des accès
-- (Non validé)	Pas de sécurité au niveau des accès

3 LE CANDIDAT A-T-IL FORMALISE ET EXPLIQUE CORRECTEMENT LA SOLUTION TECHNIQUE ?

NB : Cet indicateur sera à repérer au moment du débriefing du candidat (Qu'est-ce que tu as prévu ? Qu'est-ce que tu as réalisé ? Pourquoi ?)

Indicateur 3.1	COMMUNIQUER AVEC LES ACTEURS DU CHANTIER
++ (Validé)	<ul style="list-style-type: none"> . Les informations transmises sont adaptées à l'interlocuteur . Les informations transmises sont pertinentes au regard du cadre légal, professionnel et scientifique (Physique et mécanique) . Les informations, données en amont, sont vérifiables durant la mise en œuvre en situation (Certaines sont demandées pour un contrôle oral)
+- (Validé mais à améliorer)	Les informations transmises sont correctes, mais leur mise en application n'est pas systématiquement vérifiée
-+ (Insuffisant)	<ul style="list-style-type: none"> . Soit le candidat communique, mais ses informations ne sont pas mises en application du fait d'un manque de clarté durant leur transmission (ou alors, mal adaptées à l'interlocuteur) . Soit le candidat communique correctement, mais les informations transmises ne sont pas toujours vérifiables ou validées et/ou certaines informations sur la sécurité sont erronées
-- (Non validé)	Communique difficilement

Indicateur 3.2	Réaliser un croquis simple pour une explication sur chantier
++ (Validé)	Croquis permettant à un interlocuteur de l'équipe du chantier de comprendre, sans explication orale complémentaire, le principe général de la situation et du matériel à mettre en place
+- (Validé mais à améliorer)	Croquis correct avec une explication orale complémentaire mais ponctuelle
-+ (Insuffisant)	Croquis insuffisant pour amener un complément clair à une explication orale
-- (Non validé)	Croquis difficilement utilisable pour une explication sur chantier

4 LE CANDIDAT A-T-IL MIS EN PLACE CORRECTEMENT LA SOLUTION TECHNIQUE RETENUE ?

NB : Un aléa complexe à gérer (ou deux aléas) par tirage au sort pendant les manipulations de l'exercice
(Panne de matériel, incident, accident,... consignes paradoxales ou incohérentes....etc)

Indicateur 4.1	Gérer un aléa de chantier
++ (Validé)	<ul style="list-style-type: none"> . La gestion des aléas n'ajoute aucun risque aux risques déjà repérés lors de l'analyse préalable . Le comportement calme et les gestes techniques menés avec fluidité et aisance permettent de gérer correctement les aléas ; La gestion des aléas rend la tâche encore possible à réaliser . Le mode opératoire modifié par la gestion des aléas demeure rationnel et efficace . Les priorités sont gérées sur le chantier, après avoir pris les consignes de la hiérarchie durant les échanges autour des aléas intervenus
+- (Validé mais à améliorer)	
-+ (Insuffisant)	
-- (Non validé)	

Indicateur 4.2	Résultat pour la tâche à réaliser
++ (Validé)	<ul style="list-style-type: none"> . Résultat technique de la tâche satisfaisant (croisement des techniques sur cordes et de la spécialité du métier) . Gestion optimisée des moyens humains et matériels . Gestion optimisée des délais de réalisation
+- (Validé mais à améliorer)	<ul style="list-style-type: none"> . Résultat technique de la tâche satisfaisant (croisement des techniques sur cordes et de la spécialité du métier) . Gestion optimisée des moyens humains et matériels <p>Mais insuffisant en termes de gestion des moyens ou de délais</p>
-+ (Insuffisant)	<ul style="list-style-type: none"> . Résultat technique de la tâche satisfaisant (croisement des techniques sur cordes et de la spécialité du métier) . Gestion optimisée des moyens humains et matériels <p>Mais insuffisant en termes de gestion de moyens et de délais</p>
-- (Non validé)	Résultats insuffisants



ANNEXE / DOCUMENTS DE CHANTIER

LISTE DES DOCUMENTS CLES DU CHANTIER (EN ROUGE, LES DOCUMENTS INCONTOURNABLES A FOURNIR AU CANDIDAT AU CQP3 POUR LES EPREUVES)

Document chantier	B	TP	Indus.	Commentaires
. Analyse de risque préalable par l'encadrement de l'entreprise	0	0	0	
. PPSPS et PDP (A défaut de PPSPS)	0	0	0	Dans le cas des interventions courtes du B , le mode opératoire suffit dans le PDP
. Plan masse et accès	0	0	0	
. Dossier de chantier avec CCTP, CCAG	0	0	0	
. Devis estimatif (Plutôt tâches à réaliser et quantitatif)	0	0	0	
. Arrêtés / DICT, circulation, stationnement...)	rare	0	0	Attention à la responsabilité du CQP 3 même en « zone de tolérance » à cet égard par ex : laisser tomber un outil de travail....
. Planning du chantier (Yc points d'arrêts)	0	0	0	Si le chantier est long, attention de vérifier les superpositions de postes
. Fiches de consignes de sécurité (Interne à l'entreprise QSE (Voir CAN)				Propre à chaque entreprise : A mettre en place au nom du DPMC en tant qu'organisateur des épreuves (Pbs de responsabilités : ex des points d'ancrages sur dimensionnés afin de couvrir les situations les plus défavorables ...terrain meuble)
. Liste du personnel dans PPSPS avec habilitations et certifications	0	0	0	
. CV du personnel disponible en ent. ou interim (ou fiche d'évaluation de cordiste)				Pour mise en place par le DPMC de la situation de travail reconstituée
. Fiche du PAQ sur les contraintes spécifiques du chantier	rare	0	0	
. Etat des lieux y.c constat par huissier				Conseillé suivant le client et types de travaux
Fiche accueil sécurité par l'ent. Yc livret d'accueil	0	0	0	A vérifier dans les documents que cet accueil sec. A bien été réalisé par l'ent.
Autorisation d'accès sur le site	rare	Non	0	
Liste de matériel	0	0	0	
Liste de vérification des EPI tenue par l'ent.	0	0	0	

Liste des documents à présenter après étude du dossier de chantier	B	TP	Indus.	Commentaires
. Analyse de risque	0	0	0	
. Croquis	0	0	0	
. Mode opératoire envisagé	0	0	0	
. Fiche de consignations effectives (mécanique, électricité, permis de feu...)				
. Accueil sécurité réalisé yc vérification des EPI et présentation du mode opératoire du chantier à réaliser	0	0	0	



MATERIEL DU CANDIDAT :

Le candidat se présente avec du matériel normalisé suivant les préconisations DPMC, il s'équipe et utilise le matériel d'après les recommandations du fabricant (notice d'utilisation).

Le jury s'assure de la conformité du matériel et de son bon emploi.

Il a tout pouvoir pour interdire l'utilisation d'un équipement s'il l'estime nécessaire.

■ Équipement minimum :

- Vêtements de travail et chaussures de sécurité
- 1 Casque adapté aux travaux sur cordes
- 1 Harnais de type EN 361 ou EN 813 + Torse compatible (notice du fabricant)
- 1 Longe double d'une résistance supérieure à 15 kN (effort statique)
- 1 Antichute EN 353.2 avec une longe adaptée conformément à la notice d'utilisation
- 1 Descendeur EN 341
- 2 Bloqueurs EN 567
- 3 Connecteurs (EN 362/EN12275) à verrouillage
- 1 Étrier avec son mousqueton

Les connecteurs (EN 362/EN12275) des longes et du descendeur sont à verrouillage automatique (auto 3 actions recommandé pour le descendeur).

En fonction du terrain le jury peut tolérer le port des chaussures hautes de montagne.

Rappel : l'utilisation des longes en corde dynamique nouées au pontet du harnais par l'intermédiaire d'un nœud est fortement recommandée.

Lorsque le candidat se présente avec une longe qui se connecte au pontet par l'intermédiaire d'un connecteur celui-ci doit être doublé ou remplacé par un maillon rapide de 10 mm bloqué à la clé.

ENTRETIEN

Exposé de l'expérience professionnelle du candidat

Le candidat est évalué sur son expérience lors d'un entretien approfondi avec les membres du jury. Il présente son mémoire au jury qui l'interroge sur les chantiers réalisés.

Les risques inhérents à la méthode d'évaluation par l'entretien

La méthode choisie correspond au degré d'expérience présumé des professionnels cordistes.

Elle invite le candidat à présenter ses compétences sur ses chantiers les plus représentatifs, c'est à dire une situation professionnelle, une intervention où il a eu à mettre en œuvre toute son expertise.

C'est donc une méthode d'évaluation qui s'appuie sur du « déclaratif » avec toutes les limites de ce genre d'exercice : récit d'une expérience seule, présentation propre à chaque participant, décalage possible entre récit et réalité, importance de la personnalité du participant...

Compte tenu de la nature de la profession, les « fortes personnalités » ne doivent pas masquer des lacunes et interférer avec la nécessité d'évaluer leurs compétences.

L'entretien peu structuré, peut donc tourner à l'échange d'expériences et d'impressions entre professionnels, ce qui peut conduire à un manque d'objectivité dans l'évaluation.

Les risques majeurs sont de ne pas détecter un manque, un défaut grave chez le participant soit en terme de technique, soit en terme d'attitude face au risque, or la gravité des accidents qui découlerait de fautes de l'opérateur est maximale.

- ➔ Définition de « faute » on entend ici :
 - une manière d'agir maladroite ou fâcheuse
 - un défaut d'habileté ou de prudence

Ce qu'il faut être capable d'évaluer

Dans ce contexte, il est important pour le jury de mesure et d'évaluer :

- La façon précise dont s'y est pris le participant
- Le fondement de la réflexion et de l'analyse de la situation par le candidat qui lui a permis de justifier ses choix et ses actes. C'est-à-dire l'explication du « pourquoi, dans telle situation, je m'y suis pris comme cela ». Cette explication est indispensable pour s'assurer que les actes et les choix effectués le sont en connaissance de cause et qu'ils ne sont pas dus au hasard ou à une routine sur laquelle on ne réfléchit même plus. Le professionnel compétent n'est pas seulement celui qui agit avec compétence, mais celui qui sait décrire comment il agit avec compétence.
- Le recul du professionnel par rapport à sa propre pratique : analyse critique de la façon dont a été menée l'intervention, dont il a agi, analyse critique des moyens mis à disposition.
- La capacité d'anticipation : représentation préalable d'une situation, diagnostic préventif des risques, action sur les causes, réduction des aléas ou des conséquences possibles
- La prudence dont il fait preuve : humilité par rapport à la situation (il n'y a pas de situation simple que l'expérience permettrait de négliger), analyse préalable complète, attitude face aux risques potentiels pour soi ou pour les autres, respect des règles, redondances, capacité à assurer cette prudence tout au long de l'intervention (même quand la disposition du chantier est archi connue ; c'est souvent là que surviennent les accidents),
- La pertinence des actions en cas d'incident ou de problème : persévérance sans obstination en cas de problème matériel (ne pas casser du matériel), réactivité face aux événements imprévus.

LA GRILLE DE QUESTIONNEMENT

Les Critères d'Evaluation

1. La pertinence des actions en situation normale
2. Attitude de prudence
3. Capacité d'anticipation
4. Adaptation à une situation nouvelle ou à problème
5. Recul par rapport à la pratique professionnelle

Les critères 1, 2, 3 sont évalués en première partie de l'entretien, c'est l'étude de cas du dossier présenté par le candidat.

La réflexion sur le métier (le critère 5) est évaluée dans un deuxième temps.

Le critère 4 peut servir de charnière dans la discussion, il peut être abordé en première ou seconde partie de l'entretien.

La Grille de Questionnement

- Liste des défauts et manques le plus souvent rencontrés :
 - Les questions qui induisent la réponse ou les questions en rafales ;
 - Le questionnement est trop ciblé ou au contraire peu dirigé ;
 - La confusion entre une évaluation des connaissances (questions de cours) et une évaluation sur la pratique professionnelle ;
 - La confusion entre évaluation et formation allant même jusqu'au jugement de valeur ;
 - Le peu d'approfondissement de certains dossiers de présentation soit parce que le dossier ne s'y prête pas soit parce que les membres du jury laissent passer l'occasion de creuser le sujet ;
 - Rester dans l'étude de cas sans chercher à tester ailleurs ;
 -

DESCRIPTION DE L'ATELIER

QCM / CONNAISSANCES THEORIQUES

Le candidat doit répondre en une heure maximum à un QCM d'environ 40 questions sur les connaissances techniques liées aux accès sur cordes et 20 questions sur le métier de Cordiste dans son domaine de spécialité.

Nota : il n'y a qu'une seule réponse par question.

Questions :

- sur la réglementation des travaux en hauteur, la prévention des risques, les règles d'hygiène et de sécurité dans le BTP ;
- sur la connaissance du matériel utilisé par le Cordiste et des EPI contre les chutes de hauteur ainsi que leurs normes et leurs gestions ;
- sur les connaissances générales des techniques, la résistance des systèmes, des nœuds, etc.
- sur les notions élémentaires de physique applicable en levage (compréhension des forces exercées sur une poulie, etc.) ;
- sur les notions de forces exercées sur un amarrage en fonction de l'angle formé entre la charge et les 2 points d'ancrage ;
- sur les amarrages et leurs résistances ;
- sur la technologie du chevillage ;
- sur la compréhension du facteur de chute ;
- sur les notions de force de choc en fonction du facteur de chute et du système de retenue (longe antichute, enrouleur, corde semi-statique, sangle, etc.) ;
- autres

REFLEXIONS GENERALES SUR L'ÉVALUATION DES COMPETENCES

Le DPMC a la responsabilité d'évaluer les capacités d'un candidat à satisfaire les critères de compétence d'après les exigences définies avec le SFETH (Syndicat Français des Entreprises de Travaux en Hauteur).

A l'issue des épreuves, le jury se réunit pour délibérer.

Lors des délibérations toutes les fautes et les observations, qu'elles soient observées par une ou plusieurs personnes, sont étudiées par tous les membres du jury.

Avant de prendre sa décision, le jury paritaire mesure le degré des fautes répertoriées et les écarts d'appréciation qu'il pourrait y avoir entre les évaluations des différentes sessions d'examen.

Les réflexions qui suivent concernent l'ensemble du processus d'évaluation.

Compte tenu de la spécificité du métier de Cordiste, il nous semble que la reconnaissance et l'évaluation des compétences d'un professionnel relèvent à la fois :

- D'une approche par la concordance qui va chercher à estimer si « les règles de l'art » ont bien été prises en compte
 - La constitution d'un jury composé de professionnels expérimentés et d'experts correspond à la légitimité nécessaire pour pouvoir porter un jugement selon des critères de bonne réalisation.
- D'une approche par la singularité de l'individu
 - Dans le métier de cordiste s'illustre ce qui est demandé à tous les professionnels : savoir agir (et réagir) face à l'évènement, l'imprévu, l'aléatoire...
 - Il ne s'agit pas seulement d'exécuter une procédure prescrite, mais d'interpréter les règles en fonction des singularités d'une situation complexe (intempéries, matériel malmené, position des collègues, fatigue,...).
 - Cependant, chaque professionnel possède une certaine façon de s'y prendre qui lui est propre et qu'il s'est construite au cours de sa vie professionnelle.

Ces deux approches ne sont pas contradictoires, mais complémentaires.

Leur complémentarité trouve sa justification dans le fait que le métier est fondé sur des règles de déplacement et de sécurité à appliquer strictement, mais le professionnel Cordiste doit aussi posséder l'intelligence des situations lui permettant d'anticiper ou de s'adapter.

Les débutants ou les moins expérimentés sont davantage concernés par la première approche. Cependant la proximité du temps de formation et d'apprentissage leur permet souvent d'expliquer pourquoi ils ont agi comme cela et pourquoi il faut agir comme cela.

A l'inverse, il arrive fréquemment que des professionnels très confirmés ne sachent plus justifier leur façon de faire.

- Il est très important d'en identifier les raisons :
 - Il peut s'agir d'un fonctionnement en « pilotage automatique » avec des routines très ancrées et cela pourrait être dangereux face aux situations non prévues ;
 - il peut également s'agir d'aspects tellement intégrés au quotidien que le professionnel n'arrive plus à les nommer (à mettre des mots dessus). Dans ce cas, après quelques questions le professionnel parvient à retrouver le fil conducteur ;